

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ADULTE DANS SA DÉMARCHE DE PROJET

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

Document de référence



Responsabilité et coordination

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Secteur du développement pédagogique et du soutien aux élèves
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Rédaction

Élisabeth Mainka, consultante
Hélène Leboeuf, Commission scolaire Western Québec

Collaboration à la conception

Josée Boudreau, Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Richard Charette, Commission scolaire de Montréal
Sonia Côté, Commission scolaire De La Jonquière
Sylvie Dufresne, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Hélène Légaré, Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Coordination de la production et édition

Direction des communications, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère : www.mels.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014
ISBN 978-2-550-67955-4 (PDF)
(Édition anglaise : 978-2-550-68923-2)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Table des matières

INTRODUCTION	1
1 LE PROJET	3
1.1 Le concept de projet.....	3
1.2 La démarche de projet	3
1.2.1 Repères essentiels d'une démarche de projet à mener avec des adultes	4
1.3 Les étapes de la démarche de projet dans les SARCA	5
Figure 1 — Les temps et les étapes d'une démarche de projet	5
2 L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES SARCA.....	9
2.1 Le concept d'accompagnement.....	9
2.2 Les personnes « accompagnantes » et leur rôle	10
2.3 La durée de l'accompagnement offert par la commission scolaire.....	10
3 L'ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE DE LA DÉMARCHE DE PROJET	11
3.1 Des outils d'aide à l'accompagnement	11
Tableau 1 — SARCA IMPLIQUÉS ET EXEMPLES D'INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET	12
4 LES CONDITIONS ET LES MODALITÉS PROPICES À L'ACCOMPAGNEMENT	15
4.1 Première condition : rôles et responsabilités du personnel.....	15
4.2 Deuxième condition : mode de fonctionnement	16
4.3 Troisième condition : outil de consignation de l'information	16
5 LES RETOMBÉES DE L'ACCOMPAGNEMENT	17
5.1 Les retombées pour l'adulte	17
5.2 Les retombées pour la commission scolaire.....	18
5.3 Les retombées pour les partenaires	18
CONCLUSION	19
ANNEXES.....	21
Annexe 1 – Fiches d'approbation pour une relance auprès de l'adulte	22
Annexe 2 – Guide pour le choix de scénarios.....	24
Annexe 3 – Plan d'action pour la réalisation du projet de l'adulte	26
Annexe 4 – Outil de dialogue : bilan sur la démarche effectuée	29
BIBLIOGRAPHIE	31

INTRODUCTION

Ce guide offert aux commissions scolaires vise à approfondir une dimension fondamentale des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), soit l'accompagnement. Intimement lié à la démarche de projet, l'accompagnement constitue un levier important pour tout adulte qui cherche à améliorer sa situation.

La démarche de projet amène l'adulte à se centrer sur ses buts et donne du sens à ses actions. Elle lui permet de trouver la motivation et les moyens nécessaires pour mener à terme son projet. Cette démarche, qui consiste en la détermination et la réalisation d'un projet, demande un soutien particulier pour l'adulte. Dans les SARCA, ce soutien renvoie à l'accompagnement. Par cet accompagnement, l'adulte bénéficie d'une relation continue, ce qui l'aide à comprendre sa situation, ses possibilités, ses choix et les processus inhérents à sa démarche. Cet accompagnement peut précéder une inscription en formation générale ou en formation professionnelle ou être offert à l'adulte déjà inscrit à un programme d'études.

Ce guide s'adresse aux gestionnaires des services et des centres de formation des commissions scolaires ainsi qu'à toutes les personnes intervenant directement auprès des adultes dans les SARCA. La première partie apporte des précisions sur la notion de projet : son concept, sa démarche et les étapes à considérer. La deuxième partie clarifie la notion d'accompagnement : son concept, son objectif, ses dimensions ainsi que certaines considérations relatives à sa pratique. La troisième partie traite de la démarche de projet sous l'angle de l'accompagnement; elle qualifie la nature du service dans le cadre d'une démarche de projet illustrée par des exemples d'interventions. La quatrième partie porte sur certaines conditions et modalités à considérer dans une organisation qui cherche à maximiser ses interventions d'accompagnement. La cinquième partie souligne des bénéfices possibles de cet accompagnement pour l'adulte, la commission scolaire et les partenaires concernés. Enfin, des exemples d'outils élaborés par le groupe de travail chargé de l'élaboration du présent document, présentés en annexe, viennent illustrer la pratique de l'accompagnement.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport tient à remercier les commissions scolaires qui ont participé à l'élaboration de ce guide.

1 LE PROJET

L'intervention des SARCA autour du projet de l'adulte s'insère dans une démarche qui amène celui-ci à s'engager dans un projet qui est le sien, qui a du sens pour lui et qui représente un levier pour sa persévérance et sa réussite.

1.1 Le concept de projet

Le projet naît d'une intention, d'un désir d'apporter des changements à la réalité présente. Pour l'adulte, le projet est d'abord une réflexion sur sa réalité, une intention qui émerge, une volonté qui le pousse à se mettre en action, un but qui se définit. Des moyens sont alors mis en œuvre pour passer à l'action et atteindre ce but. Ainsi, le projet se situe dans le domaine de l'action, mais d'une action choisie, coordonnée et intentionnelle qui permet d'atteindre un but chargé de sens pour l'adulte. Le projet s'inscrit dans une démarche d'une certaine durée. Il est doté de balises grâce auxquelles il peut se conclure par un résultat final.

Que les adultes se présentent eux-mêmes au service d'accueil ou qu'ils soient rejoints dans leur milieu, le projet est à la fois le point de départ et le point d'arrivée de la démarche. Le point de départ est le moteur qui les pousse à se mettre en action. Il s'agit de l'anticipation du pouvoir d'améliorer sa condition dans le ou les domaines souhaités à ce moment de sa vie. Le point d'arrivée est la réalisation de ce qui était recherché par la réussite du projet.

En règle générale, la formation ne constitue pas le but en soi du projet de l'adulte; elle est davantage considérée comme un des moyens qui permettront de l'atteindre.

1.2 La démarche de projet

Sous un angle opérationnel, le processus par lequel se déroule le projet dans le délai prévu est appelé « démarche de projet ». Cette démarche peut se définir comme suit¹ :

Processus particulier qui permet de prévoir, de planifier et de prendre, méthodiquement et progressivement, les moyens nécessaires pour concrétiser une aspiration.

C'est par la démarche de projet que le personnel des SARCA guide et accompagne l'adulte pour que celui-ci puisse se fixer un but et décider des moyens à prendre pour le réaliser en connaissance de cause.

1. Cette définition est inspirée de divers auteurs, dont Jean-Pierre BOUTINET (dir.), *L'ABC de la VAE*, Toulouse, Éditions Érès, 2009, p. 181.

1.2.1 Repères essentiels d'une démarche de projet à mener avec des adultes

Des éléments essentiels sont à considérer dans l'élaboration d'un projet et, par conséquent, dans le soutien à apporter à l'adulte durant sa démarche de projet.

L'auteur du projet

Même si des acteurs externes contribuent à la construction de son projet, l'adulte en reste l'auteur. C'est lui qui est à l'origine de l'œuvre : c'est *son* projet. Ce ne peut être un projet que d'autres ont pensé pour lui.

Au départ, l'adulte n'a pas forcément une idée claire de son projet. Cet « inexistant à faire advenir² » a besoin d'être découvert à travers une réflexion sur les difficultés qu'il éprouve, les motifs qui l'animent, la situation qu'il vit. Toutefois, les personnes qui se trouvent dans des situations très difficiles ou de survie investissent toutes leurs ressources dans la gestion du présent. Elles ne sont pas en mesure de se projeter dans le futur. Ainsi, un accompagnement mieux approprié à ce contexte est nécessaire pour que la personne puisse envisager un projet.

L'auteur peut aussi être un groupe d'adultes qui ont une préoccupation commune. Le projet prend alors la forme d'une réalisation collective visant à améliorer une situation qui les touche tous et toutes personnellement.

La singularité du projet

Pour l'auteur qui a une histoire propre, le projet – issu de situations inédites pour lui – est toujours unique : c'est la première fois que l'adulte s'engage dans cette voie qui lui est inconnue, décide de faire telle chose, accomplit telle action. Cette singularité est à la fois garante de sens et source d'incertitudes pour l'adulte.

Une démarche en deux temps

Le projet s'incarne dans une démarche en deux temps, chacun mettant l'accent sur une dimension distincte, mais renvoyant à l'autre :

- La conception : il s'agit d'un temps de réflexion soutenu par la volonté de faire quelque chose dans un futur plus ou moins proche. Cela consiste à concevoir et à préciser ce qui est souhaitable et possible, et à porter un regard réflexif sur l'action.
- La réalisation : c'est la planification d'actions visant à atteindre le but déterminé et l'engagement dans l'accomplissement de ces actions avec les inévitables ajustements et réalignements inhérents aux aléas de la vie.

2. Jean-Pierre BOUTINET, *Grammaires des conduites à projet*, Paris, PUF, 2010, p. 8.

1.3 Les étapes de la démarche de projet dans les SARCA

La démarche de projet, avec ses deux temps, comprend plusieurs étapes dont le déroulement n'est pas linéaire, mais se produit plutôt d'une façon dynamique. Elle peut donc comporter des chevauchements, souvent nécessaires, entre certaines étapes, des retours en arrière, essentiels ou non, des temps d'arrêt.

La figure 1 présente les deux temps de la démarche et ses différentes étapes dans une perspective systémique (adaptée de *Grammaires des conduites à projet*, p. 65-84). Les étapes 1 à 3 appartiennent à la conception du projet et permettent de se centrer sur la détermination du but. Elles mettent en lumière la situation actuelle que l'adulte cherche à modifier compte tenu de ses aspirations et de ses acquis. L'établissement de scénarios offre la possibilité d'envisager différentes avenues avant d'arrêter son choix. L'étape 4, soit le choix du projet, marque une transition entre le temps de conception et le temps de réalisation.

Par la planification du projet, le temps de réalisation s'amorce en vue de la mise en œuvre des actions et ainsi de la concrétisation du projet retenu. Aux étapes 5 à 7, ce qui a été pensé est validé par la réalité, ce qui entraîne souvent des ajustements, des allers-retours entre réalisation et conception. Le projet se précisera dans l'action et sa conception se poursuivra durant le temps de réalisation. Enfin, le bilan du projet permet de conclure la démarche et de faire un retour sur les apprentissages effectués.

Figure 1 – Les temps et les étapes d'une démarche de projet



LE TEMPS DE CONCEPTION (ÉTAPES 1 À 4)

Étape 1 : L'analyse de la situation

L'analyse de la situation est l'étape préalable à toute mise en projet. Pour le conseiller ou la conseillère, il y a lieu tout d'abord de saisir les raisons pour lesquelles l'adulte veut apporter des changements à sa situation et à sa vie. Il s'agit également de situer ces raisons au regard de la réalité de l'adulte en comprenant les différentes facettes de sa situation, notamment ses antécédents et ses projections, son vécu dans différents domaines ainsi que certains éléments pertinents de son environnement. L'analyse de ces éléments permet de mettre en évidence le potentiel que cette situation recèle et d'étudier l'opportunité du projet. Cette étape peut mener à l'abandon de l'idée si l'adulte constate, pour toutes sortes de raisons, que le moment n'est pas venu pour lui de le réaliser. Il peut alors envisager d'autres avenues plus prometteuses.

Étape 2 : L'exploration des possibilités de l'adulte

Afin d'avoir un meilleur éclairage sur sa situation, ses acquis, ses capacités, ses champs d'intérêt et ses aspirations, l'adulte peut pousser plus loin son exploration de différents éléments mis en relief dans l'analyse de la situation. Par exemple, pour déterminer ses acquis avec plus de précision, il peut mener une démarche d'exploration de ceux-ci ou consulter le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). L'adulte peut passer des épreuves de sanction ou obtenir des évaluations ou des équivalences pour que soit confirmé son niveau de formation générale ou sa maîtrise des préalables à une formation professionnelle. Il peut également s'inscrire à un ou deux cours afin de valider sa capacité de réaliser un éventuel projet de formation ou effectuer des activités pour clarifier son orientation professionnelle.

De plus, à cette étape, l'adulte se questionne sur les conditions de faisabilité de son projet. Il anticipe les contraintes ou les obstacles possibles ainsi que les facteurs propices à la réalisation du projet ou les occasions présentes dans son environnement. L'existence d'occasions favorables offre un appui qui est déterminant dans un projet et constitue un gage de sa poursuite.

Étape 3 : L'établissement des scénarios possibles

Pour la réalisation du projet, différents scénarios peuvent s'offrir à l'adulte. Il s'agit de les reconnaître en prenant en compte les données de la situation, les aspirations, les désirs et les intentions évoqués par l'adulte, les contraintes et les possibilités que présente la situation, les moyens disponibles ainsi que les conseils d'intervenants (SARCA, partenaires, acteurs reliés à la formation) apportant leur expérience et leur expertise.

Ces scénarios possibles incluent des éléments de faisabilité (coûts et avantages, ressources disponibles) ainsi qu'un aperçu des contraintes et des obstacles propres à chacun. La planification des étapes de réalisation peut aussi faire partie de la réflexion pour alimenter ces scénarios.

Étape 4 : Le choix du projet

L'adulte choisit un scénario, malgré la complexité de la situation et certaines incertitudes qui peuvent subsister. Le scénario retenu constitue parfois un compromis entre des possibilités envisagées pour tenir compte de la réalité de l'adulte. Un regard sur la faisabilité du projet choisi et les ressources sur lesquelles l'adulte peut compter s'avère important avant la mise en œuvre du projet. La détermination des contraintes et des obstacles à prendre en considération permet également d'être réaliste et d'envisager, dès maintenant, des mesures à prendre pour y faire face ou les contourner.

Ainsi, l'adulte choisit, selon ses champs d'intérêt, un projet qui saura le motiver. Cette motivation s'avère essentielle à la réalisation de son projet puisqu'elle amène l'adulte à mobiliser ses ressources et lui donne le pouvoir d'agir au sein de son environnement.

LE TEMPS DE RÉALISATION (ÉTAPES 5 À 7)

Étape 5 : La planification du projet

Tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet sont déterminés. Les modalités de réalisation sont inscrites dans le plan d'action de l'adulte, que le conseiller ou la conseillère étaye avec lui.

Le plan d'action se distingue nettement du profil de formation. Bien que celui-ci puisse en constituer un volet, le plan d'action est plus vaste puisque les actions que l'adulte doit effectuer pour réaliser son projet peuvent relever de divers domaines, par exemple la conciliation études-famille, et doivent être considérées dans toute leur importance.

Ce plan d'action permet notamment à l'adulte de consolider les décisions qu'il a prises, d'être au clair sur les gestes ou les actions à poser pour entrer dans la phase active de son projet et de suivre sa progression par rapport à ce qui a été convenu. Il est à noter que ce plan d'action peut avoir été établi au fur et à mesure des étapes précédentes, avant d'être consolidé à ce moment-ci. De plus, il reste évolutif, peut être adapté et continue à se préciser, même pendant la phase active du projet.

Ce plan d'action doit rester un outil qui guide l'adulte et le motive dans la poursuite de son projet. La consignation par les SARCA de l'information contenue dans ce plan d'action sous une forme ou une autre doit se faire dans le respect de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Étape 6 : La réalisation du projet

C'est à partir du plan d'action que se poursuit le dialogue entre l'adulte et le personnel des SARCA durant la réalisation du projet. Ils font le point sur la situation périodiquement, selon les modalités convenues ou les besoins de l'adulte pendant la réalisation du plan d'action. Si des correctifs sont requis, ils sont discutés puis apportés. Il peut arriver que l'adulte soit amené à modifier substantiellement son projet initial ou à le transformer radicalement, voire à l'abandonner. L'intervenant des SARCA devrait encourager l'adulte à ne prendre une telle décision qu'après lui en avoir parlé.

Si l'adulte fréquente un centre de formation, la coordination et la collaboration entre les membres du personnel des SARCA et les acteurs de ce centre sont essentielles.

Étape 7 : Le bilan du projet

Les différentes ressources engagées ou concernées par le projet de l'adulte (comme les SARCA, le centre de formation ou Emploi-Québec) prennent acte du projet ou soulignent sa réussite. Il est également pertinent d'accompagner l'adulte dans une dernière autoévaluation pour mettre en relief ses réussites, ses difficultés et les apprentissages qu'il a effectués tout au long de sa démarche de projet, pour comprendre la plus-value qui s'en dégage et qu'il pourra éventuellement réinvestir dans d'autres situations.

2 L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES SARCA

L'accompagnement de l'adulte dans sa démarche de projet inclut l'ensemble des autres services liés aux SARCA, que ce soit l'accueil, l'information, l'exploration des acquis ou l'orientation professionnelle, et débute au moment où l'adulte décide d'aller au-delà du premier contact (établi par lui s'il a fait les premiers pas vers les SARCA ou par une intervention du personnel pour le rejoindre dans la communauté).

D'autres services offerts par la commission scolaire, de même que par les partenaires des SARCA, peuvent aussi être impliqués au cours de la réalisation du projet. Cet amalgame de services doit être promu dans un souci de cohérence et de continuité. Il appartient aux SARCA d'assurer le relais entre ces différents services pour soutenir l'adulte tout au long de sa démarche de projet.

2.1 Le concept d'accompagnement

L'accompagnement dans les SARCA a pour objectif de permettre à un adulte :

- de recevoir, dans une perspective de continuité – dans le temps et par rapport aux autres services qu'il reçoit –, l'aide et le conseil dont il a besoin tout au long de sa démarche de projet;
- de bénéficier d'un soutien et d'un suivi favorisant la réflexivité et renforçant sa mobilisation et son engagement dans son projet.

L'accompagnement suggère l'idée « de marcher à côté » de l'autre, « d'être avec l'autre » dans une certaine forme de complicité. L'établissement d'une relation de confiance constitue la clé de voûte de l'accompagnement. Il s'agit en quelque sorte d'« être présent dans la relation, être attentif pour observer, écouter et entendre, comprendre et signifier, décoder l'implicite pour agir (...) »³. Une telle relation ouvre sur le dialogue, la réflexion, et suscite une quête de sens. On dit aussi que l'accompagnement implique un cheminement dans une direction. D'emblée, cette direction n'est pas toujours définie; c'est chemin faisant qu'elle se précise et que les actions prennent sens.

Des auteurs⁴ ont relevé des représentations communes au sujet de l'accompagnement. Celles-ci s'appliquent tout à fait à l'accompagnement offert par les SARCA. Dans cet ordre d'idées, accompagner comprend trois dimensions indissociables l'une de l'autre :

3. Françoise LEPLÂTRE, « L'accompagnement des personnes en difficultés », *L'Actualité de la formation permanente*, 176, janvier-février 2002, p. 20-24.

4. Voir en particulier [Maela PAUL, « Ce qu'accompagner veut dire », *Carrièreologie*, vol. 9, n^{os} 1 et 2, p. 7](#); Jean-Pierre BOUTINET, « Les pratiques d'accompagnement individuel, entre symbole et symptôme », *Carrièreologie*, vol. 9, p. 67-78; Alexandre LHÔTELLIER, « Accompagner et tenir conseil : démarche fondamentale ou anesthésie sociale », *Penser l'accompagnement adulte – Ruptures, transitions, rebonds*, sous la direction de Jean-Pierre Boutinet et autres, Paris, PUF, 2007, p. 99-113.

- une dimension de relation : se joindre à quelqu'un, établir une jonction, une connexion, un lien, jouer un rôle de médiation;
- une dimension de mouvement : se déplacer, aller vers une personne, aller là où elle va, aller du connu vers un inconnu qui se dévoilera, être en chemin;
- une dimension de temps : être avec l'autre en même temps que lui, en synchronicité, durant un certain temps.

2.2 Les personnes « accompagnantes » et leur rôle

Dans les SARCA, plusieurs personnes peuvent assurer l'accompagnement. Elles jouent un rôle indispensable pour guider l'adulte à toutes les étapes de la démarche de projet. Cet accompagnement se distingue de celui offert à l'adulte pour combler ses besoins particuliers en matière de formation. Pensons notamment à l'encadrement pédagogique donné par le personnel enseignant ou le personnel des services éducatifs complémentaires.

Centré sur l'adulte et sa démarche de projet, le rôle distinctif des personnes accompagnantes des SARCA implique un soutien constant tout au long du processus et requiert une continuité dans l'ensemble des interventions. Parfois, la démarche comportera plusieurs services ou ressources afin que l'adulte fasse un choix parmi les possibilités qui s'offrent à lui. Pour ce faire, les responsables des SARCA doivent travailler en étroite collaboration avec les autres services de la commission scolaire et, le cas échéant, avec des partenaires externes. Toutefois, il importe de prendre une certaine distance de l'offre de services de formation de la commission scolaire pour permettre à l'adulte d'explorer toutes ses possibilités.

2.3 La durée de l'accompagnement offert par la commission scolaire

Tout au long de la conception et de la réalisation du projet, la commission scolaire offre un accompagnement selon les différents besoins de l'adulte. Cet accompagnement se termine lorsque l'adulte a réussi son projet ou y met fin volontairement, tout en sachant qu'il est possible d'y revenir en tout temps s'il en éprouve le besoin. Dans certains cas, un autre partenaire, tel qu'une autre commission scolaire ou un organisme communautaire, peut prendre le relais et continuer d'assurer le service et le suivi. Avant de laisser la place à ce partenaire, la personne accompagnante facilite la transition en s'assurant que l'adulte se sent suffisamment en confiance pour poursuivre son projet.

3 L'ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE DE LA DÉMARCHE DE PROJET

À chaque étape de la démarche de projet, l'accompagnement fait référence à des interventions adaptées à l'adulte et planifiées. Dans les SARCA, ces interventions peuvent être effectuées par différentes personnes selon le mode de fonctionnement propre à chaque commission scolaire.

Le tableau 1 présente, à la page suivante, pour chacune des étapes de la démarche de projet de l'adulte, un exemple des services (SARCA) pouvant être impliqués et un aperçu des interventions possibles lors de l'accompagnement. Il est à noter que ces interventions sont données à titre indicatif seulement pour guider le travail de la personne accompagnante. Ces interventions éducatives s'inscrivent dans un cheminement favorisant chez l'adulte la réflexion sur sa démarche et la prise en charge de son projet. Elles lui permettent également d'établir des liens aux différentes étapes de la démarche. Sans minimiser le résultat à atteindre, il importe de rappeler la place prépondérante du processus et des apprentissages dans la démarche, puisque ces derniers sont transférables dans d'autres contextes.

3.1 Des outils d'aide à l'accompagnement

L'accompagnement offert au cours de la démarche de projet intègre souvent l'usage d'outils pour faciliter le processus. Ceux-ci peuvent s'adresser directement à l'adulte ou au personnel des SARCA.

Des outils mis au point par le groupe de travail chargé de l'élaboration du présent document sont présentés en annexe. Il s'agit d'exemples pouvant être adaptés et utilisés tout au long de la démarche de projet de l'adulte.

À ces exemples d'outils s'ajoute le répertoire électronique d'activités des SARCA, élaboré par des commissions scolaires et pouvant être consulté en ligne⁵. Différents documents portant sur les SARCA et publiés par le Ministère⁶ figurent également dans la bibliographie.

5. En ligne : [<http://www2.recitfga.qc.ca/SARCA>], 8 février 2013.

6. En ligne : [http://www.mels.gouv.qc.ca/dfga/politique/accueilreference/recherche_action.html], 8 février 2013.

Tableau 1 – SARCA IMPLIQUÉS ET EXEMPLES D'INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET

Étapes de la démarche de projet de l'adulte	SARCA pouvant être impliqués	Exemples d'interventions d'accompagnement
1. Analyse de la situation ♦ Expression de ses intentions ♦ Établissement du portrait de sa situation et du contexte dans lequel il se situe ♦ Prise de conscience de ses possibilités	- Premier accueil - Deuxième niveau d'accueil - Information générale liée aux services offerts dans la communauté - Information scolaire et professionnelle - Exploration des acquis	- Déterminer l'intention de l'adulte et les besoins reliés à sa demande et juger de la nécessité de le diriger vers le second niveau d'accueil. - Dresser avec l'adulte le portrait de sa situation en utilisant le rapport du second niveau d'accueil. - Faire le bilan avec l'adulte : - o de ses acquis scolaires (études sanctionnées par le MELS ou par une commission scolaire, évaluation comparative du ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI]); - o de ses acquis extrascolaires et de ses apprentissages informels⁷ (réanimation cardiorespiratoire [RCR], carte de qualification, apprentissages en milieu de travail, etc.); - o des apprentissages informels⁸ effectués dans le cadre d'activités de la vie quotidienne. - Diriger l'adulte vers : - o des services d'enseignement; - o le service de RAC et lui présenter préalablement les possibilités de reconnaissance en formation générale des adultes (FGA) et la démarche de reconnaissance en formation professionnelle (FP). - Assurer le suivi entre : - o le premier accueil et le second niveau d'accueil; - o le second niveau d'accueil et les services ou les organismes recommandés (ex. : inscription, RAC, organismes externes). - Relancer l'adulte à la suite d'une inaction après le premier ou le second niveau d'accueil.

7. L'apprentissage informel est effectué dans le cadre d'une activité éducative planifiée et offerte par un organisme communautaire ou le milieu de travail, par exemple, mais pour laquelle aucune reconnaissance officielle n'est possible.

8. L'apprentissage informel se réfère à des expériences d'apprentissage qui s'acquièrent à travers des occupations ou des activités de la vie quotidienne telles que les responsabilités familiales, les loisirs et le bénévolat.

Étapes de la démarche de projet de l'adulte	SARCA pouvant être impliqués	Exemples d'interventions d'accompagnement
2. Exploration des possibilités de l'adulte ♦ Approfondissement de l'analyse de sa situation ♦ Exploration plus approfondie de ses acquis et de ses capacités ♦ Détermination des conditions de faisabilité du projet : contraintes, obstacles, facteurs propices, possibilités	- Second niveau d'accueil - Exploration des acquis - Orientation professionnelle - Information générale liée aux services offerts dans la communauté - Information scolaire et professionnelle	- Explorer avec l'adulte : - o ses acquis scolaires et extrascolaires ainsi que ses expériences de vie et le conseiller en ce qui concerne leur valeur et leur reconnaissance possible; - o les facteurs de l'environnement (socio-politico-économique, familial) dans lequel il peut ou pourrait évoluer. - Proposer à l'adulte : - o une mise à jour de ses acquis; - o des activités de connaissance de soi; - o des activités d'exploration de différents programmes de formation (ex. : activité « Élève d'un jour »); - o des activités d'exploration du marché du travail (ex. : stage d'observation, processus d'orientation). - Diriger l'adulte, si on le juge pertinent, vers : - o le service de RAC et lui présenter préalablement les possibilités de reconnaissance en FGA et la démarche de reconnaissance en FP; - o des services d'enseignement, des services éducatifs complémentaires ou encore des ressources ou organismes externes (ex. : concertation et collaboration avec d'autres intervenants). - Soutenir l'adulte dans la recherche de documents complémentaires ou utiles pour l'exploration de ses possibilités. - Assurer les liens entre les différents services que l'adulte est amené à utiliser. - Guider l'adulte dans un retour réflexif sur sa démarche d'exploration.
3. Établissement des scénarios possibles ♦ Établissement de scénarios à partir des données recueillies aux étapes 1 et 2 ♦ Précision des éléments de faisabilité des scénarios possibles	- Second niveau d'accueil - Information scolaire et professionnelle - Orientation professionnelle	- Conseiller l'adulte dans : - o la détermination des éléments de faisabilité des scénarios (ex. : coûts, durée, avantages); - o l'évaluation de la faisabilité de chaque scénario; - o sa façon de structurer ses éléments d'analyse pour lui permettre de comparer ses différents scénarios. - Amener l'adulte à tenir compte de sa réalité (ex. : aspirations, capacité, situation familiale). - S'assurer que les scénarios choisis par l'adulte ont un sens pour lui et le motivent. - Diriger l'adulte, si on le juge pertinent, vers des services d'enseignement ou des ressources ou organismes externes. - Assurer les liens entre les différents services que l'adulte est amené à utiliser.

Étapes de la démarche de projet de l'adulte	SARCA pouvant être impliqués	Exemples d'interventions d'accompagnement
4. Choix du projet ♦ Prise de décision et choix du projet	- Second niveau d'accueil - Exploration des acquis - Orientation professionnelle	- Guider l'adulte dans le choix du projet. - Rendre l'adulte apte à prendre une décision. - Suggérer des moyens concrets pour aider l'adulte à faire un choix éclairé (ex. : critères de sélection). - S'assurer de la mobilisation et de l'engagement de l'adulte quant à son choix. - Amener l'adulte à évaluer son choix par rapport à sa situation.
5. Planification du projet ♦ Planification des modalités de réalisation du projet et établissement du plan d'action	- Services impliqués dans les étapes précédentes	- Consolider la prise de décision de l'adulte. - Établir avec l'adulte un plan d'action détaillé, structurant et comportant un échéancier. - Conseiller l'adulte dans la planification de son projet à court, à moyen ou à long terme. - Préciser à l'adulte qu'il peut revenir en tout temps pour faire le point sur sa situation, discuter des difficultés qu'il peut éprouver, revoir des modalités de son projet ou même rediscuter du projet lui-même. - Prévoir un recours aux services complémentaires, si on le juge pertinent.
6. Réalisation du projet ♦ Mise en œuvre du plan d'action ♦ Régulation⁹ du plan d'action ♦ Mise en place d'un suivi	- Information générale liée aux services offerts dans la communauté - Information scolaire et professionnelle - Exploration des acquis - Orientation professionnelle	- Faire le point avec l'adulte sur l'avancement de son projet. - Faciliter la révision du projet de l'adulte (ex. : nouvelles variables, perte de motivation). - Préciser à l'adulte qu'il peut revenir en tout temps pour faire le point sur sa situation. - Valoriser les réalisations de l'adulte. - Guider l'adulte dans un retour réflexif sur le plan d'action. - Relancer l'adulte à la suite d'une interruption ou d'un abandon du projet. - Diriger l'adulte vers les services éducatifs complémentaires, si on le juge pertinent. - Assurer les liens entre les différents services que l'adulte est amené à utiliser.
7. Bilan du projet ♦ Autoévaluation du projet réalisé et des apprentissages effectués tout au long de la démarche ♦ Reconnaissance de la réussite du projet	- Services impliqués dans les étapes précédentes	- Faire le point avec l'adulte sur : - o sa démarche; - o ses apprentissages; - o la réalisation de son projet; - o les résultats obtenus. - Amener l'adulte à entrevoir la suite ou son avenir. - Préciser à l'adulte qu'il peut revenir en tout temps pour faire le point sur sa situation.

9. La régulation fait référence à une réflexion sur les actions posées pour en assurer la cohérence par rapport au projet retenu. Au besoin, des ajustements sont apportés pour conserver le sens de ce que fait l'adulte et soutenir sa motivation.

4 LES CONDITIONS ET LES MODALITÉS PROPICES À L'ACCOMPAGNEMENT

Diverses interventions d'accompagnement sont menées dans les commissions scolaires et les centres de formation pour favoriser la persévérance et la réussite de l'adulte, en particulier par le personnel enseignant à titre de suivi pédagogique ou andragogique, de suivi global ou d'encadrement pédagogique et selon diverses modalités (tutorat, rencontres individuelles prévues à l'horaire). Les services complémentaires s'inscrivent également dans cet axe d'intervention puisqu'ils ont pour objectif de favoriser la réussite du projet de formation de l'adulte en lui procurant des conditions d'apprentissage favorables, en privilégiant un environnement stimulant et en favorisant des relations interpersonnelles positives. Ces services se préoccupent également de la santé et du mieux-être de l'adulte.

L'ajout de l'accompagnement dans les SARCA introduit un fil conducteur et permet d'enrichir ce lien, dans un esprit de continuité et de cohérence, avec l'ensemble des acteurs de la commission scolaire et des partenaires jusqu'à la réussite du projet par l'adulte. Pour ce faire, certaines conditions peuvent s'avérer utiles à l'accompagnement et certaines modalités, le faciliter.

4.1 Première condition : rôles et responsabilités du personnel

Comme tout service, l'accompagnement demande du temps. Il exige aussi une volonté de collaboration entre les personnes qui interagissent auprès de l'adulte. Par conséquent, l'assignation des rôles et la clarification des responsabilités de chacun s'avèrent indispensables pour une efficacité accrue dans le travail de complémentarité. Ces précisions établies avec les directions responsables sont propres à chaque milieu et doivent tenir compte, entre autres, des ressources disponibles.

La diversité des structures organisationnelles donne lieu à une variété de possibilités quant à la répartition des rôles et des responsabilités du personnel. Certaines modalités peuvent faciliter l'accompagnement, notamment :

- la désignation d'une personne responsable (pivot) assurant la coordination du suivi effectué par le personnel enseignant, des SARCA et des interventions des services complémentaires;
- une description claire des tâches d'accompagnement effectuées par chaque membre du personnel concerné.

4.2 Deuxième condition : mode de fonctionnement

La mise en place d'un service d'accompagnement nécessite de définir le mode de fonctionnement permettant aux personnes qui jouent un rôle d'accompagnement de savoir dans quelles conditions elles travaillent. Parmi ces paramètres peuvent figurer :

- des indications sur le transfert du dossier de l'adulte des SARCA vers le centre de formation, sur l'information qu'il doit contenir et sur le plan d'action de l'adulte;
- des précisions sur des modalités de collaboration du personnel enseignant et du personnel des services complémentaires pour la référence d'adultes aux SARCA en vue d'assurer, lorsque cela est nécessaire, l'orientation professionnelle, le suivi de la réalisation du projet ou d'autres services;
- des précisions quant aux modalités de travail (ex. : règles de confidentialité, bureaux fermés pour des rencontres avec les adultes);
- la tenue de rencontres de suivi du plan d'action de l'adulte, individuellement ou collectivement;
- la tenue de rencontres tripartites (adulte, enseignant-tuteur et SARCA) de suivi du plan d'action de l'adulte;
- les modalités de référence et d'accompagnement vers des partenaires et l'accueil d'adultes dirigés vers les SARCA par des partenaires.

Ces modalités sont adaptées et personnalisées en fonction des groupes d'adultes concernés (ex. : approche différenciée selon le sexe, les obligations, le milieu d'origine ou la provenance, l'âge¹⁰). Certains groupes peuvent aussi être constitués sur la base de leur besoin commun de services et recevoir éventuellement des services de manière collective.

4.3 Troisième condition : outil de consignation de l'information

La continuité et la cohérence des interventions d'accompagnement sont nettement améliorées lorsque le personnel scolaire utilise un outil pour consigner l'information pertinente sur l'adulte ainsi que les interventions dont il bénéficie au fil du temps. Un outil informatisé peut faciliter la planification d'interventions futures à effectuer ou de suivis à réaliser auprès de l'adulte.

10. Voir la recherche-action de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe à propos de certains constats sur l'accompagnement selon l'âge des adultes : *L'accompagnement : un dispositif prometteur – Rapport de recherche-action*.

5 LES RETOMBÉES DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement a été pensé pour maximiser la contribution des SARCA à la démarche de projet de l'adulte et à sa réussite, mais il présente également des bénéfices importants pour la commission scolaire et, dans une certaine mesure, pour les partenaires concernés.

5.1 Les retombées pour l'adulte

- *Un soutien à la motivation et à la persévérance dans son projet*

L'adulte a le sentiment d'être au cœur d'une démarche concertée, d'être soutenu, d'être à la bonne place et qu'on s'occupe de lui lorsqu'il en a besoin. Avec l'aide dont il bénéficie dans sa démarche de projet, autant pendant sa conception que durant sa réalisation, il augmente son potentiel de réussite et atteint plus sûrement ses objectifs.

- *Une meilleure estime de soi et un accroissement de l'autonomie*

Par les apprentissages qu'il effectue, par la réussite à laquelle il parvient, par le respect dont il est l'objet, l'adulte renoue avec la confiance en ses propres capacités. Il se trouve, par le fait même, mieux outillé pour relever le défi de l'apprentissage tout au long de la vie.

- *Un réseau de soutien social plus grand*

Ayant bénéficié d'une prestation de services efficiente, ayant été conseillé, ayant été dirigé vers les bonnes ressources au moment opportun, l'adulte a renforcé sa confiance et son appartenance à l'égard de l'organisation qui le dessert, et sa motivation s'en trouve rehaussée. Mieux connaître son milieu et les ressources disponibles contribue également à briser un certain sentiment d'isolement, tout en permettant de créer un réseau.

- *Une vision plus intégrée de ses apprentissages*

La création de sens pour son projet entraîne l'adulte vers la réalisation de soi. Il suit une direction qu'il a lui-même déterminée. Tout s'unifie pour former un tout cohérent. Des liens sont tissés entre sa réalité, son projet et son objectif. Le retour réflexif qu'il fait avec les intervenants des SARCA lui permet de mettre des mots sur sa démarche et ses apprentissages, et d'en dégager un sens nouveau. Graduellement, ce sens prend vie en la personne. Le résultat entraîne un changement chez celle-ci qui peut être observé dans son comportement, son attitude et ses paroles.

5.2 Les retombées pour la commission scolaire

- *Une meilleure collaboration entre les services*

L'accompagnement continu de l'adulte ne peut se faire que grâce à une étroite collaboration entre les membres du personnel des différents points de service de la commission scolaire, ce qui entraîne une meilleure complémentarité des ressources, un moins grand nombre de dédoublements de services, une utilisation plus optimale des ressources et des compétences de chacun, une plus grande équité d'accès aux services pour les adultes.

- *Une meilleure efficacité des services pour les centres de formation*

Lorsque son projet progresse bien, l'adulte se sent motivé, ce qui produit un effet positif sur son assiduité et sa persévérance. Son attitude encourageante entraîne une augmentation du taux de réussite et la satisfaction des équipes-centres. De plus, la collaboration entre les services et leur interdépendance conduisent à une meilleure utilisation des ressources.

- *Une réputation et une crédibilité accrues*

Puisque les adultes réussissent mieux, les services offerts par la commission scolaire bénéficient d'une perception plus positive dans la population. À la suite du succès de leur projet, les adultes font la promotion des services reçus. Cette crédibilité accrue peut éventuellement avoir un effet attractif sur les adultes qui hésitent à se mettre en action et à s'investir dans un projet.

- *Un plus grand sentiment d'efficacité*

Tous les acteurs travaillant ensemble et dans le même sens, les interventions de chacun ont une meilleure portée. Les ressources et les forces de chacun sont mieux mises à profit; ils en retirent plus de satisfaction, de reconnaissance et de valorisation.

Il découle également de ce réseautage un partage de la responsabilité du soutien de l'adulte, ce qui diminue d'autant la pression sur les épaules de chacun.

5.3 Les retombées pour les partenaires

- *Une meilleure synergie et une meilleure efficacité mutuelle*

Le recours aux partenaires et la référence mutuelle sont mieux ciblés et plus efficaces. Les partenaires et leurs services sont mieux connus et utilisés, les partenaires connaissant mieux les services de la commission scolaire. Le suivi lié à l'accompagnement permet d'assurer un continuum de services pour l'adulte et une meilleure complémentarité de ceux-ci.

CONCLUSION

En conclusion, il importe de rappeler que l'accompagnement constitue un service fondamental des SARCA. L'objectif du présent guide était d'offrir une réflexion sur ce service et les concepts qu'il sous-tend, en suggérant des outils concrets pour faciliter le travail des personnes assumant cette fonction.

Cet accompagnement, à caractère éducatif, est centré sur l'adulte et offert à chacune des étapes de la démarche de projet, soit au temps de conception et au temps de réalisation. Cette démarche s'inscrit dans une perspective dynamique et évolutive. Dans cette optique, la personne qui accompagne l'adulte dans la réalisation de son projet joue un rôle d'une grande importance. C'est elle qui crée une relation de confiance avec l'adulte et lui assure un soutien continu à chaque étape de sa démarche.

Les outils présentés dans ce guide donnent des points d'appui au personnel des SARCA et visent à susciter le développement d'autres ressources. Le Ministère encourage, en ce sens, les commissions scolaires à partager leurs outils en les ajoutant au répertoire électronique d'activités des SARCA. Ainsi, bien outillé, le conseiller ou la conseillère peut offrir à l'adulte un accompagnement de qualité et lui permettre de se donner les moyens nécessaires pour se mettre en mouvement et réaliser son projet.

Les retombées d'une démarche de projet soutenue par les SARCA se voient, bien sûr, chez l'adulte lui-même. Cette démarche lui permet, entre autres, de prendre connaissance de ses ressources et de celles de son milieu pour relever de nouveaux défis et les vivre d'une façon autonome et responsable. Les répercussions positives de son projet seront perçues également dans les milieux environnants, là où l'on a vu naître et s'épanouir le projet. Il s'agit d'un exemple d'actions qui, peu importe leur envergure, invitent au dépassement de soi et à l'amélioration de sa situation et de son environnement.



ANNEXES

Chaque outil présenté en annexe est précédé d'une fiche explicative. Sous forme de tableau, cette fiche mentionne l'utilisateur de l'outil, les étapes de la démarche où il pourrait s'avérer utile, l'objectif ou les objectifs de l'outil, sa description, la procédure suggérée et la teneur de l'accompagnement.

Annexe 1 – Fiches d’approbation pour une relance auprès de l’adulte

UTILISATEUR DE L’OUTIL	ÉTAPES DE LA DÉMARCHE
Conseiller ou conseillère des SARCA	- Étape 1 : Analyse de la situation - Étape 2 : Exploration des possibilités de l’adulte - Étape 3 : Établissement des scénarios possibles - Étape 4 : Choix du projet
OBJECTIF	Assurer un suivi auprès de l’adulte lorsque ce dernier semble sur le point d’interrompre ou d’abandonner son projet.
DESCRIPTION DE L’OUTIL	Modèle de formulaire à faire signer par l’adulte en guise d’approbation, pour une relance à un moment critique de sa démarche.
PROCÉDURE	Le conseiller ou la conseillère de la commission scolaire : - remplit la fiche en présence de l’adulte lorsqu’il ou elle juge que la relation de confiance avec lui est établie et que le moment est opportun; - fait signer la fiche par l’adulte; - remet une copie de la fiche à l’adulte et conserve l’original à son dossier.
ACCOMPAGNEMENT	Cet outil facilite l’accompagnement de l’adulte dans sa démarche de projet : puisqu’il autorise le conseiller ou la conseillère, avec le consentement de l’adulte, à le relancer à un moment critique de sa démarche, à un moment où il peut avoir besoin de parler, d’être encouragé, de remettre en question son projet et d’entrevoir d’autres possibilités.

Fiche d'approbation pour une relance auprès de l'adulte

RENSEIGNEMENTS SUR L'ADULTE	
Nom : _____	Sexe : F ☐ M ☐
Date de naissance : _____	Téléphone (rés.) : _____
Téléphone (autre) : _____	
PROJET	
PROFESSIONNEL RENCONTRÉ OU PROFESSIONNELLE RENCONTRÉE	
Nom : _____	
Téléphone : _____	
Adresse de l'établissement : _____	
APPROBATION	
Par la présente, j'autorise le personnel des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à m'appeler dans l'éventualité d'une interruption de mon projet. J'atteste avoir lu la rubrique ci-dessus et en avoir compris la portée. Je déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Signature de l'adulte : _____ Date : _____	

Annexe 2 – Guide pour le choix de scénarios

UTILISATEURS DE L'OUTIL	ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ
• Adulte • Conseiller ou conseillère des SARCA	• Étape 3 : Établissement des scénarios possibles • Étape 4 : Choix du projet
OBJECTIFS	• Faciliter la comparaison des scénarios établis et déterminer les priorités de l'adulte. • Relever les avantages et les inconvénients de chaque scénario. • Faciliter la prise de décision.
DESCRIPTION DE L'OUTIL	• Tableau présentant les scénarios possibles et les facteurs à considérer dans le choix d'un projet. • Guide pouvant être modifié et inclure d'autres facteurs à considérer selon les besoins de l'intervention.
PROCÉDURE	• Le conseiller ou la conseillère présente l'outil à l'adulte. • L'adulte remplit individuellement le tableau à partir des renseignements recueillis aux étapes précédentes. Des outils de référence peuvent lui être proposés. • L'adulte présente le résultat de son travail.
ACCOMPAGNEMENT	Cet outil facilite l'accompagnement dans ses fonctions : • de conscientisation en guidant l'adulte dans sa réflexion sur les différents aspects à considérer dans chaque scénario, en fonction de sa situation; • de conseil en suggérant à l'adulte des aspects à considérer auxquels il n'aurait pas pensé et en lui fournissant des renseignements supplémentaires, le cas échéant.

Guide pour le choix de scénarios

	Scénario 1 (brève description)	Scénario 2 (brève description)	Scénario 3 (brève description)	Scénario 4 (brève description)	Scénario 5 (brève description)
Objectifs					
Démarches à entreprendre	<i>Première étape</i>	<i>Première étape</i>	<i>Première étape</i>	<i>Première étape</i>	<i>Première étape</i>
	<i>Deuxième étape</i>	<i>Deuxième étape</i>	<i>Deuxième étape</i>	<i>Deuxième étape</i>	<i>Deuxième étape</i>
	<i>Troisième étape</i>	<i>Troisième étape</i>	<i>Troisième étape</i>	<i>Troisième étape</i>	<i>Troisième étape</i>
Temps pour la réalisation					
Principales difficultés					
Mes ressources aidantes					
Ce que j'aime de ce scénario					
Ce que j'aime moins de ce scénario					
Impact sur mon entourage					
Coûts et financement					

Annexe 3 – Plan d'action pour la réalisation du projet de l'adulte

UTILISATEURS DE L'OUTIL	ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ
• Adulte • Conseiller ou conseillère des SARCA	• Étape 5 : Planification du projet • Étape 6 : Réalisation du projet
OBJECTIFS	• Définir le projet choisi par l'adulte à différentes étapes de réalisation. • Offrir un repère à l'adulte pour qu'il puisse obtenir un portrait précis des actions à poser pour réaliser le projet choisi.
DESCRIPTION DE L'OUTIL	Plan d'action sous forme de tableau et offrant un soutien dans la planification du projet à court, à moyen et à long terme. Tableau comprenant quatre parties : • les renseignements sur l'adulte; • la description du projet; • les étapes de la réalisation (actions à accomplir, personnes-ressources, échéances et résultats); • les résultats de la démarche.
PROCÉDURE	Le conseiller ou la conseillère : • présente l'outil à l'adulte en expliquant son utilité. L'adulte : • détaille, avec l'aide du conseiller ou de la conseillère, les différentes étapes liées au projet choisi et les moyens de les franchir; • consulte son plan tout au long de sa démarche afin de faire le point régulièrement sur son cheminement. Le plan d'action n'est pas une fin en soi; il peut être modifié tout au long de la démarche.
ACCOMPAGNEMENT	Au temps de réalisation, cet outil facilite l'accompagnement dans ses fonctions : • de soutien à l'adulte dans la planification des actions à accomplir; • de conscientisation des actions accomplies pour stimuler la motivation et faciliter l'apprentissage du processus; • de conseil en offrant une expertise dans l'établissement des étapes de planification.

Plan d'action pour la réalisation du projet de l'adulte

Renseignements sur l'adulte			
Nom de l'adulte : _____			
Code permanent : _____			
Téléphone : _____			
Description du projet (plan A)			Date : _____
Projet choisi :			
Étapes de réalisation			
Actions à accomplir par l'adulte	Services/ressources ¹¹	Échéances	Résultats
Description du projet (plan B)		Date : _____	
Projet choisi :			
Étapes de réalisation			
Actions à accomplir par l'adulte	Services/ressources	Échéances	Résultats
Résultats de la démarche			

Signature de l'adulte

Date

Signature de la personne ressource

Date

11. Voir les listes suivantes pour des exemples d'actions et de services (ces listes peuvent être présentées sous forme de menu déroulant si elles sont informatisées).

Exemples (liste non exhaustive, à titre indicatif)			
Actions de l'adulte	Services/ressources	Échéances	Résultats
Remplir : • Une demande • Un formulaire d'inscription • Un questionnaire Consulter : • Un site Web Participer à : • Un atelier • Une rencontre d'information Récupérer, demander : • Des documents officiels • Une lettre de recommandation • Des évaluations Rencontrer : • Un professionnel • Un employeur • Une personne-ressource Visiter : • Un centre de formation • Une entreprise Autre : •	Information : • Information scolaire et professionnelle • Aide financière aux études • Perspectives du marché du travail • Entrepreneuriat Admission ou inscription : • Activité de formation (FGA, FP, SAE, autre) • Autre activité (« Élève d'un jour », visite d'une entreprise ou stage en entreprise) Orientation professionnelle : • Démarche individuelle ou de groupe • Cours liés à l'orientation professionnelle (FGB, SEF, IS ou ISP) • Activité d'information scolaire et professionnelle • Tests psychométriques • Activité liée à l'employabilité Exploration des acquis : • Analyse des acquis scolaires • Analyse des acquis extrascolaires • Présentation des possibilités de RAC Reconnaissance des acquis : • Univers de compétences génériques • <i>Prior Learning</i> • AENS, GED • TDG • FP Ressource : • CLE • Assistance sociale • MICC/ évaluation comparative • Organismes communautaires • Assistance à la recherche d'emploi • Services complémentaires	Une semaine Deux semaines Un mois Avant le : 	À effectuer : Reporté : Annulé : Terminé :

Annexe 4 – Outil de dialogue : bilan sur la démarche effectuée

UTILISATEURS DE L'OUTIL	ÉTAPES DE LA DÉMARCHE
• Adulte • Conseiller ou conseillère des SARCA	• Étape 6 : Réalisation du projet • Étape 7 : Bilan du projet
OBJECTIFS	• Faire un retour réflexif sur la démarche. • Relancer l'adulte à un moment critique de sa démarche (étape 6). • Déterminer les apprentissages effectués tout au long de la démarche. • Déterminer les situations ou actions qui ont aidé l'adulte à persévérer. • Sensibiliser l'adulte à l'importance de la rétroaction et de la régulation des apprentissages pour mieux les intégrer.
DESCRIPTION DE L'OUTIL	• Série de questions visant à susciter le dialogue entre l'adulte et le conseiller ou la conseillère.
PROCÉDURE	Le conseiller ou la conseillère : • rencontre l'adulte; • s'inspire des questions de l'outil pour diriger l'entretien; • invite l'adulte à prendre des notes afin qu'il conserve des traces de ce qu'il retient de sa démarche.
ACCOMPAGNEMENT	Cet outil facilite l'accompagnement dans ses fonctions : • de conscientisation en amenant l'adulte à faire le bilan de son projet; • de soutien à l'adulte par la valorisation de la démarche suivie ainsi que des succès qui en découlent et par l'encouragement à poursuivre des projets qui le mettent en mouvement; • de conseil à l'adulte en discutant avec lui des outils dont il dispose à la suite de la démarche et en lui présentant des pistes pour assurer la pérennité de ses apprentissages.

OUTIL DE DIALOGUE BILAN DE LA DÉMARCHE EFFECTUÉE

- 1. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du projet dans lequel vous vous êtes engagé?**
- 2. En quoi le projet que vous avez réalisé se rapproche-t-il ou se différencie-t-il de vos attentes initiales?**
- 3. En quoi votre projet représente-t-il un succès?**
- 4. Quelles difficultés avez-vous éprouvées? Qu'est-ce qui vous a semblé difficile?**
- 5. Qu'avez-vous aimé le plus durant votre démarche de projet?**
 - a. Qu'est-ce qui vous a plu au cours du processus qui vous a conduit à préciser votre but?**
 - b. Qu'avez-vous apprécié durant la planification des moyens à prendre pour réaliser votre projet?**
 - c. Qu'avez-vous préféré durant la réalisation de votre projet?**
- 6. Qu'est-ce que vous avez appris au cours de cette démarche?**
 - a. Sur vous-même?**
 - b. Sur les ressources consultées?**
 - c. Sur la façon de prendre des décisions?**
- 7. En quoi cette démarche vous aidera-t-elle dans des projets ultérieurs?**

BIBLIOGRAPHIE

- BOUTINET, Jean-Pierre. « Les pratiques d'accompagnement individuel, entre symbole et symptôme », *Carriérologie*, 2003, vol. 9, p. 67-78.
- BOUTINET, Jean-Pierre (dir.). *L'ABC de la VAE*, Toulouse, Éditions Érès, 2009, p.181.
- BOUTINET, Jean-Pierre. *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 1990, 300 p.
- BOUTINET, Jean-Pierre, Noël DENOYEL, Gaston PINEAU et Jean-Yves ROBIN (dir.). *Penser l'accompagnement adulte – Ruptures, transitions, rebonds*, Paris, PUF, 2007, 368 p.
- BOUTINET, Jean-Pierre. *Grammaires des conduites à projet*, Paris, PUF, 2010, 267 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, 2002, 40 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, 2002, 43 p.
- LEPLÂTRE, Françoise. « L'accompagnement des personnes en difficultés », *L'Actualité de la formation permanente*, 176, janvier-février 2002, p. 20-24.
- LHÔTELLIER, Alexandre. « Accompagner et tenir conseil : démarche fondamentale ou anesthésie sociale », *Penser l'accompagnement adulte – Ruptures, transitions, rebonds*, sous la direction de Jean-Pierre Boutinet et autres, Paris, PUF, 2007, p. 97-113.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. « Cahier de participation », *Journées d'étude nationales SARCA : le projet de l'adulte en transition : entre ruptures et rebonds*, Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire, 19 et 20 janvier 2011, Québec, 78 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *L'accompagnement en projet ou l'approche accompagnante*, Rapport de recherche-action, Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire, 2008-2009, 252 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *L'accompagnement : un dispositif prometteur*, Rapport de recherche-action, Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire, 2008-2009, 154 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement dans les commissions scolaires : Cadre général*, Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire, 6 janvier 2006, 39 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *PrioritAIRE (Accueil-Information-Référence-Évaluation) : les interventions d'accueil dans un centre d'éducation des adultes*, Rapport de recherche-action, Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire, 2008-2009, 104 p.

PAUL, Maela (2003). « Ce qu'accompagner veut dire », *Carriérologie*, vol. 9, n^{os} 1 et 2, 14 p.

